

Service émetteur : Délégation territoriale du Finistère
Département veille et sécurité sanitaires et environnementales
Pôle santé environnement

à Monsieur le maire
29 450 SIZUN

Affaire suivie par: Thomas KEREBEL
Courriel : thomas.kerebel@ars.sante.fr
Téléphone : 02.98.64.50.87
Télécopie : 02.98.95.19.25

P.J. : 1 fiche-bilan

Date : 03 septembre 2015

Objet : zones de baignade en eau douce - cyanobactéries

J'ai l'honneur de vous informer des derniers résultats enregistrés dans le cadre de la campagne de suivi des cyanobactéries, algues bleues susceptibles de sécréter des toxines pouvant être à l'origine de risques pour la santé des usagers. Des analyses régulières vont être poursuivies tout au long de la saison estivale dont je ne manquerai pas de vous tenir informé.

SIZUN Drennec (OUEST)		16/07/15	20/07/15	27/07/15	03/08/15	12/08/15	26/08/15	01/09/15
Cyanobactéries / ml		48600	58980	53860	8800	1300	54240	117600
Phyco- toxines (µg/l)	Microcystine	0,40	0,39	0,66	-	-	2,13	EAR
	Saxitoxine	<1	<1	<1	-	-	<1	EAR
	Cylindrospermopsine	<0,05	<0,05	<0,05	-	-	<1	EAR
	Anatoxine	<0,1	<0,1	<0,1	-	-	<0,1	EAR
Transparence (m)		>1	>1	>1	>1	>1	>1	>1

EAR : En attente de résultats

Ces analyses mettent en évidence un fort dénombrement de cellules de cyanobactéries excédant le seuil de 100 000 par ml.

Lorsque ce seuil est dépassé, il vous appartient d'interdire la baignade sans restriction des activités nautiques et de surveiller la présence d'écumes et de mousses.

Je vous demande en outre d'assurer l'information du public par la pose de panneaux à proximité des zones d'usage.

Ces panneaux devront comporter les conseils sanitaires suivants :

- * éviter d'ingérer l'eau ou d'en respirer les aérosols,
- * prendre une douche soignée après l'activité nautique,
- * nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques,
- * consulter un médecin en cas d'apparition de troubles de santé,

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le directeur ,
l'ingénieur général du génie sanitaire,



Brigitte YVON

5, Venelle de Kergos 29324 QUIMPER cedex

Standard : 02.98.64.50.50

www.ars.bretagne.sante.fr